



RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Présentation de l'EPAGE des 3 Nied

Des rivières, des Hommes, un territoire...

Un territoire cohérent : le bassin hydrographique

Une compétence unique : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Une équipe à votre service

Une gouvernance de proximité

Un cout maîtrisé

Une transformation du Syndicat en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

Bilan financier 2022

Section d'investissement

Section fonctionnement

Bilan des activités en 2022

Les programmes de renaturation/restauration de sous bassin versant

Les études en cours

L'animation des sites Natura 2000

Les partenariats

Des rivières, des Hommes, un territoire...

L'EPAGE des Eaux Vives est né de ce constat : la nécessité d'avoir une gestion globale des cours d'eau à l'échelle du grand bassin versant des Nied. Il est issu de la fusion des 4 syndicats historiques des Nied et de l'évolution de la législation avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la compétence GEMAPI, rendu obligatoire aux collectivités territoriales. Son objectif premier est alors d'accompagner un développement harmonieux et raisonné du territoire autour des rivières. Pour ce faire, l'EPAGE s'engage une politique ambitieuse de renaturation des milieux aquatiques, permettant à la fois de rendre ses fonctionnalités aux milieux mais également d'améliorer notre cadre de vie.

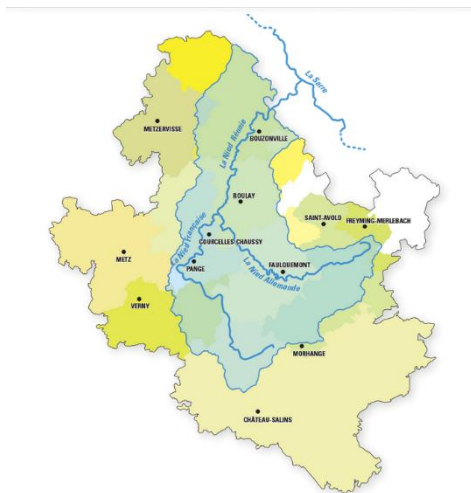


Chiffres clés :

- 1 500 km de cours d'eau
- 10 Intercommunalités
- Un quart du département
- 97 000 habitants

Un territoire cohérent : le bassin hydrographique

L'EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied exerce par délégation de compétences des intercommunalités présent au sein du bassin hydrographique des Nied. A ce jour seule la communauté de communes de Freyming Merlebach n'a pas adhéré à l'EPAGE. L'adhésion de la quasi-totalité des intercommunalités au projet de territoire des Nied, permet une gestion cohérente et solidaire des milieux aquatiques et du risque Inondations.



Les Intercommunalités membres

 CC du District Urbain de Faulquemont	 CC du Saulnois
 CC Houve-Pays Boulgeois	 CC du Sud Messin
 CA Saint-Avoird Synergie	 CC de Freyming Merlebach
 CC Bouzonville - Trois Frontières	 CC de l'Arc Mosellan
 CC Pange - Haut Chemin	 CA Metz Métropole

Une compétence unique : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Partant du constat que la préservation ou la restauration du bon état des milieux aquatiques rendent des services d'intérêt général pour nos collectivités, à travers notamment des fonctionnalités d'écroulement des crues, de maintien des débits d'étiage, d'autoépuration des eaux de réservoir de biodiversité et enfin d'atténuation aux effets du changement climatiques, l'EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied s'est vu confié la compétence GEMAPI, qui se décline ainsi :

Aménagement du bassin versant

- Stratégie globale d'aménagement du bassin versant
- Restauration des zones de rétention temporaire des eaux de crues
- Restauration de l'espace de mobilité du lit mineur

Entretien et aménagement des cours d'eau

- Entretien des berges et de la ripisylve
- Gestion des embâcles

Protection et restauration des milieux aquatiques et humides

- Restauration et renaturation des cours d'eau
- Restauration de la continuité écologique
- Protection et gestion des zones humides

Défense contre les inondations

- Entretien et gestion d'ouvrages de protection contre les inondations
- Études et travaux sur l'implantation de nouveaux ouvrages



Une équipe à votre service

Une équipe dynamique et engagée œuvre chaque jour pour apporter un service de qualité aux collectivités et acteurs du territoire de son bassin versant. Elle accompagne les projets d'aménagement de territoire, d'amélioration du cadre de vie et du paysage. Proche des acteurs du territoire et très réactive, elle offre un service de conseil et de sensibilisation. Elle est un relai local privilégié et compétent entre les collectivités locales et territoriales et les acteurs de l'eau.

L'équipe est composée de :

Président : **Jean MARINI**, Maire de Tritteling-Redlach

3 Vice-Présidents :

- **Charlotte LOUIS**, Adjointe au Maire de Faulquemont
- **Bernard JACQUOT**, Maire de Baronville
- **Patrick CASSAN**, Adjoint au Maire de Roupeldange

1 chargée d'études du bassin versant des 3Nied :

- **Lauranne FIORINA** – 03 87 76 92 23

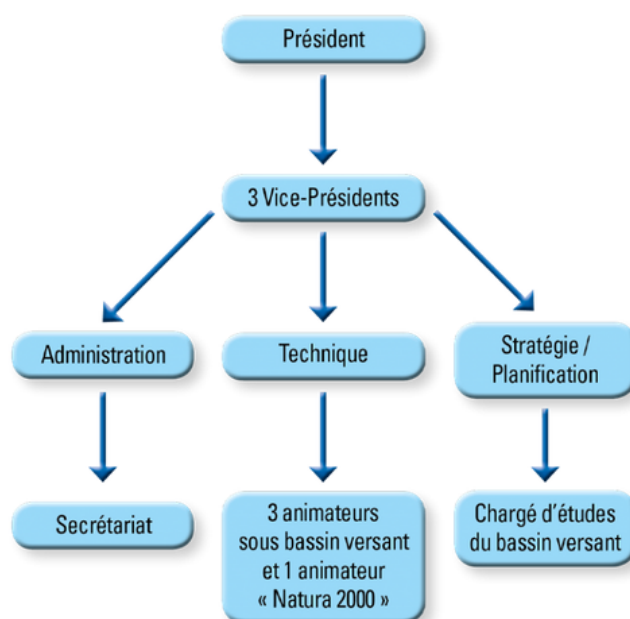
3 animateurs de sous bassin versant :

- **Gaël BEHR**, technicien de rivières secteur Nied Allemande – 06 08 28 57 33
- **Jérôme HOLZ**, technicien de rivières secteur Nied Française – 06 52 72 71 56
- **Laurent KOBES**, technicien de rivières secteur Nied Réunion – 06 48 32 35 78

1 animatrice "Natura 2000" :

- **Maud COLAUTTI** – 07 60 03 11 53

Secrétariat : **Hélène VILBOIS**



Une gouvernance de proximité

La gouvernance du syndicat est composée d'un comité exécutif (organe décisionnel) de taille réduite pour garantir la proximité et l'efficacité des actions.

Sous l'autorité d'un président, le comité est constitué de 19 membres, qui siègent tous à une commission. Il existe 3 commissions géographiques (Nied Allemande, Nied Française et Nied Réunie), une commission stratégie/planification ainsi qu'une commission Appel d'Offre. Ces commissions sont des organes opérationnels.

Chaque sous bassin de Nied est animé par un vice-président accompagné d'élus et de personnes qualifiées.



Un cout maîtrisé

L'EPAGE perçoit une cotisation de la part de ces membres à hauteur de 400 000€ annuelle, amendé par la recherche de nombreuses subventions, émanant de ses partenaires techniques et financiers, notamment l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



Une Transformation du Syndicat en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

La Loi NOTRe de 2015 voyait la création de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations ainsi qu'une nouvelle structuration des syndicats mixtes exerçant cette compétence : les EPAGE.

Ces nouvelles collectivités représentent l'ultime évolution des structures existantes et pour y parvenir, plusieurs conditions sont à remplir :

- Exercer l'ensemble du bloc GEMAPI (items 1, 2, 5 et 8) au minimum,
- Avoir une politique d'équité entre les membres,
- Avoir une gouvernance cohérente exercée sur l'ensemble du bassin hydrographique,
- Avoir des enjeux communs et uniformes sur l'ensemble du périmètre,
- Définir un projet de territoire comprenant des actions ambitieuses et planifiées répondant aux divers enjeux réglementaires,

- Avoir une capacité de financement en adéquation avec la planification des projets,
- Avoir une organisation structurelle (moyens humains, moyens matériels) permettant l'atteinte des objectifs.

Compte tenu de ces conditions remplies à l'unanimité, le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied a souhaité demander sa transformation en EPAGE.

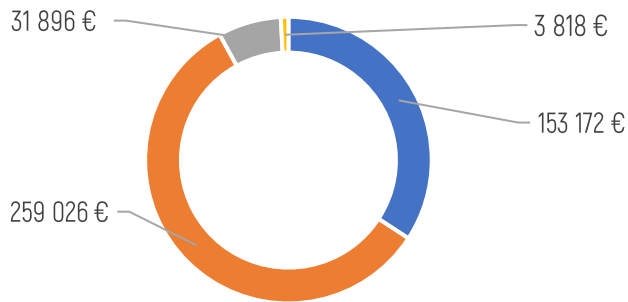
Bien que celle-ci n'aura aucun impact sur le fonctionnement de la structure, en raison de ses activités déjà calquées sur le modèle des EPAGE, cette transformation représente pourtant un impératif car elle va permettre de :

- Concrétiser le travail engagé depuis de nombreuses années entre les Syndicats historiques, dont la première étape fut la fusion en 2018 et la création du Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied,
- Répondre aux exigences de la Loi NOTRe ,
- Pouvoir associer une image professionnelle au Syndicat en faisant la différenciation entre Syndicat de droit commun et structure GEMAPienne (volonté d'être Personne Publique Associée lors de l'ensemble des projets de territoire qui impacte les milieux aquatiques).

Débutée 2020, cette transformation a dû passer entre les mains de diverses administrations afin de garantir sa conformité réglementaire pour arriver enfin à sa concrétisation le 23 août 2022 avec la signature du Préfet de Moselle de l'Arrêté de transformation.

Section de fonctionnement

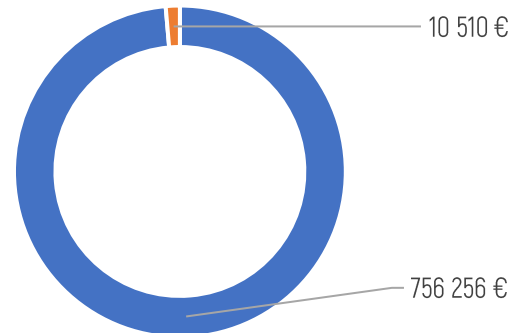
Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère générale
- Charges de personnel
- Charges de gestion courantes
- Charges financières

Total des dépenses de fonctionnement :
447 912 €

Recettes de fonctionnement

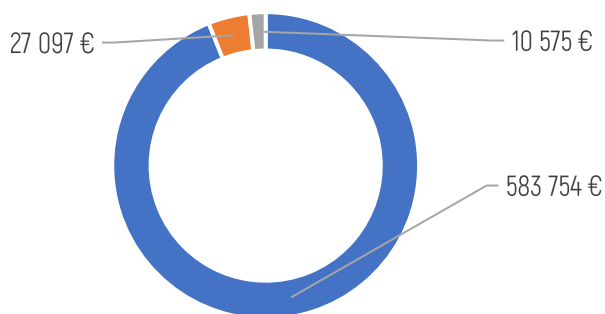


- Dotations et Participation des membres
- Divers

Total des recettes de fonctionnement :
766 766 €

Section d'investissement

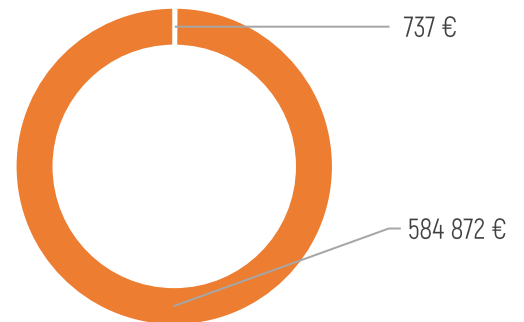
Dépenses d'investissement



- Opérations d'Investissement
- Immobilisations corporelles
- Remboursement d'emprunt

Total des dépenses d'investissement :
621 426 €

Recettes d'investissement

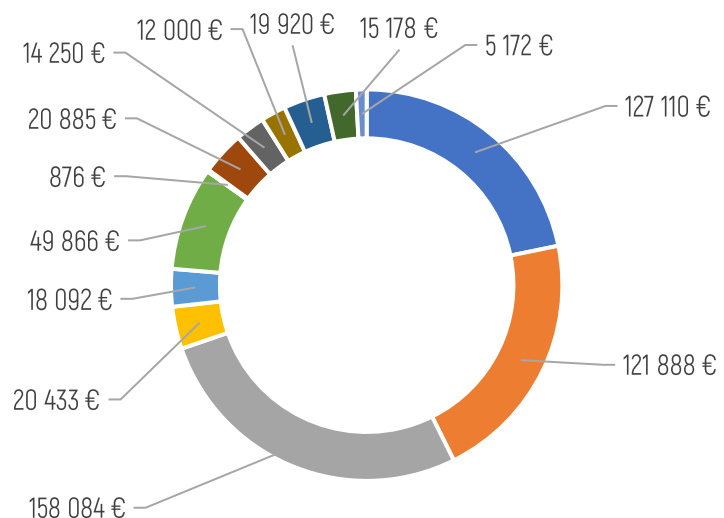


- FCTVA
- Subventions d'investissements

Total des recettes d'investissement :
585 609 €

Détails par opérations des dépenses d'investissement

- Opérations Non Programmées
- Restauration de la Nied du Bischwald
- Etude Zones Humides du BV
- Continuité écologique Maginot NA
- Restauration du ruisseau d'Aube
- BI Nied Allemande
- Ruisseau d'Anzeling
- Effacement de l'ouvrage de Filstroff
- NATURA 2000
- Traversée Waldweistroff
- Renaturation Ponctuelle Tragny
- Renaturation Ponctuelle Oron
- Elme Zone Humide



Bilan des activités 2022

Les travaux de restauration

- Programme de restauration de la Nied du Bischowald [Zoom](#)
- Restauration du ruisseau de Loutremange [Zoom](#)
- Création d'annexe hydraulique à Guirlande [Zoom](#)
- Diversification de la Nied Réunie à Bouzonville
- Diversification de la Nied Française à Rémyilly [Zoom](#)
- Projet ponctuel à Tragny [Zoom](#)
- Restauration d'un complexe humide à Adelange
- Restauration du ruisseau du Bischowald au sein de la BA133 [Zoom](#)

Les études en cours

- Etude de détermination et de délimitation des zones humides du bassin versant des Nied [Zoom](#)
- Mission de maîtrise d'œuvre du ruisseau de Viviers
- Mission de maîtrise d'œuvre de la Rotte
- Mission de maîtrise d'œuvre des affluents de la Nied Française
- Etude de renaturation de la Nied allemande et de son affluent le Langenbach
- Etude d'effacement de l'ouvrage de Filstroff
- Etude d'effacement d'un ouvrage à Marange-Zondrange
- Protection des Inondations : Levée et bancarisation des laisses de crues dans le cadre des actualisations des zones inondables [Zoom](#)
- Journée inaugurale [Zoom](#)

Les partenariats

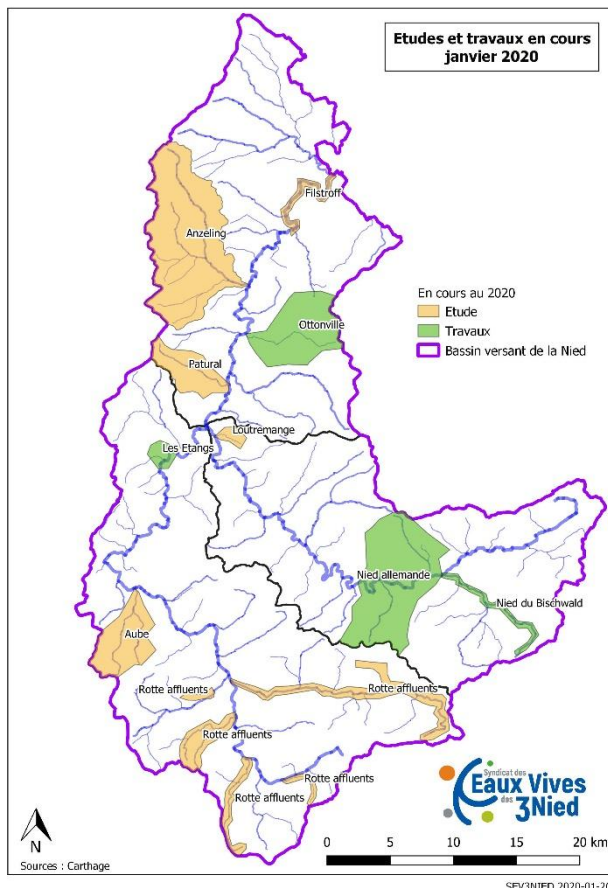
- Partenariat avec le Lycée Agricole de Courcelles Chaussy [Zoom](#)
- AMI Bouzonville 3 frontières TVB
- CC Bouzonville 3 frontières et Club Kayak : Création d'embarcadères [Zoom](#)
- Commune d'Altville : Accompagnement à une politique de maîtrise foncière des zones humides alluviales
- Accompagnement aux Aménagements Fonciers communaux : Thimonville, Landroff, et Guessling-Hémering
- Partenariat APICOL
- AMO pour la CASAS et la CCHCPP
- Labélisation EPAGE

L'animation des sites Natura 2000

- Mise en place d'une gestion agricole extensive sur plusieurs parcelles sur la commune de Saint-Epvre
- Suivi du Courlis cendré
- Soirée de comptage du Rôle des genêts
- Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) [Zoom](#)
- Suivi de parcelles engagées dans des MAEC et de parcelles témoin (AMI OFB)
- Gestion et suivi des espèces exotiques envahissantes
- Evaluation d'Incidences Natura 2000 (EIN)
- Sensibilisation d'un public scolaire

Les événements du bassin

- Journée inaugurale [Zoom](#)



Les études en cours

Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement des projets de travaux de renaturation dans leur phase de conception.

	Etat d'avancement	Cout estimatif	Programmation
Mission de maitrise d'œuvre du ruisseau de Viviers	PROjet	250 000 €/TTC	1-2 ans
Mission de maitrise d'œuvre de la Rotte	PROjet	2 500 000 €/TTC	7-8 ans
Mission de maitrise d'œuvre des affluents de la Nied Française	PROjet	800 000 €/TTC	5-6 ans
Etude de renaturation de la Nied allemande et de son affluent le Langenbach	PROjet	2 400 000 €/TTC	5-7 ans
Etude d'effacement de l'ouvrage de Filstroff	Avant-Projet	En cours de définition	

Les partenariats

En tant que structure porteuse de la compétence GEMAPI, l'EPAGE est partenaire de nombreux projets portés par de multiples maître d'ouvrage sur son territoire. En 2022, l'EPAGE a construit des partenariats avec :

- **Le lycée Agricole de Courcelles Chaussy :**

Débuté il y a plusieurs années, le partenariat avec le lycée agricole s'est matérialisé en 2022 par la continuité du projet AMI (voir rapport d'activité 2021) ainsi que :

- Des interventions scolaires sur des thématiques en lien avec les milieux aquatiques (rôles du technicien de rivières, types de travaux de cours d'eau, base de la réglementation, espaces NATURA 2000, ect...),
- Des projets sur le terrain :
 - Entretien de deux mares afin de limiter leur comblement (extraction de matière organique, arrachage de végétation envahissante),
 - Plantation d'une haie (200 ml grâce à 84 arbres) dans une parcelle communale de Tragny,

- **La Communauté de Communes Bouzonville 3 frontières et le Club Kayak pour la création d'embarcadères**

La collaboration des 2 collectivités a permis la conception d'un projet intégré, utilisant des techniques douces et apportant une plus-value aux milieux aquatiques.

Dans le cadre de sa politique touristique, la Communauté de Communes du Bouzonvillois 3 frontières souhaite s'appuyer sur le potentiel qu'offre la Nied pour proposer des activités nature autour de l'eau. Ce projet a vu le jour en collaboration étroite avec l'EPAGE, et a ainsi pu être conçu de façon intégré et compatible avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Par ailleurs,

l'intégralité du projet s'inscrit dans une logique respectueuse de l'environnement (aucune imperméabilisation des sols, utilisation de bois local pour le mobilier...)

Les 5 sites ont été commencés en 2022 et sont aujourd'hui parfaitement opérationnels, quelques finitions sont encore à réaliser cette année afin d'embellir l'ensemble.



Les évènements du bassin des Nied

Journée inaugurale

Le 14 septembre 2022 le Syndicat des Eaux Vives a organisé un évènement en vue d'officialiser la transformation de la structure en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE).



La manifestation s'est déroulée dans l'enceinte du parc de la Nied à Bouzonville avec les interventions principales de :

- Monsieur Jean MARINI, Président de l'EPAGE des EauX Vives des 3 Nied et Maire de Tritteling/Redlach (au centre),
- Monsieur Marc HOETZEL, Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, (à gauche),
- Madame Odile BUREAU, Sous-Préfète chargée de mission Plan de Relance (à droite).

Les trois grands sujets du jour étaient :

- la transformation du Syndicat en EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied (entériné par la Préfecture),
- la contractualisation du Contrat de Territoire Eau et Climat signé entre l'EPAGE et l'Agence de l'Eau de

l'Eau Rhin Meuse qui fêtait alors son premier anniversaire,

- l'inventaire « Zones humides du Bassin versant des 3 Nied » porté depuis 2020 par le Syndicat en partenariat avec l'Agence de l'Eau et l'Etat notamment, et qui a pour objectif la connaissance de ces milieux fragiles et pourtant essentiels pour une bonne résilience des grands bouleversements environnementaux que nous connaissons.

Cette journée d'échange et de partage a été également l'occasion d'aborder les thématiques d'actualités, notamment l'adaptation au changement climatique dont la succession des extrêmes climatiques (sécheresse, crue éclair) s'est encore illustrée cette année.

Natura 2000 et l'EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied

Natura 2000 est une politique européenne ayant comme ambition de maintenir voire d'améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces inscrits sur des listes définies par deux Directives Européennes tout en prenant en compte les activités économiques et culturelles existantes. En France, la gestion des sites Natura 2000 est basée sur le dialogue et la mise en place de charte et contrats de manière volontaire.

L'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied est animateur de deux sites Natura 2000 sur le bassin versant des Nied, la « Vallée de la Nied Réunie » qui s'étend de Condé-Northen à Bouzonville (1 302 ha) et le site « Secteurs halophiles et prairies humides de la vallée de la Nied » qui couvre une zone allant de Rémilly à Baudrecourt (737 ha).

Mise en place de nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Qu'est-ce que les MAEC ?

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques correspondent à un type de contrat proposé aux agriculteurs sur des parcelles situées au sein du périmètre Natura 2000 et déclarées à la Politique Agricole Commune (PAC). Elles sont rémunérées sur la base d'un surcoût / manque à gagner par rapport à la pratique traditionnellement mise en œuvre. En effet, certaines pratiques jugées plus favorables pour l'environnement peuvent avoir un impact direct ou indirect sur l'activité économique de l'exploitation (ex : la limitation des intrants, retard de fauche...). L'exploitant va alors modifier ses pratiques au profit de la biodiversité et les surcoûts induits seront pris en charge (rémunération annuelle par hectare engagé).

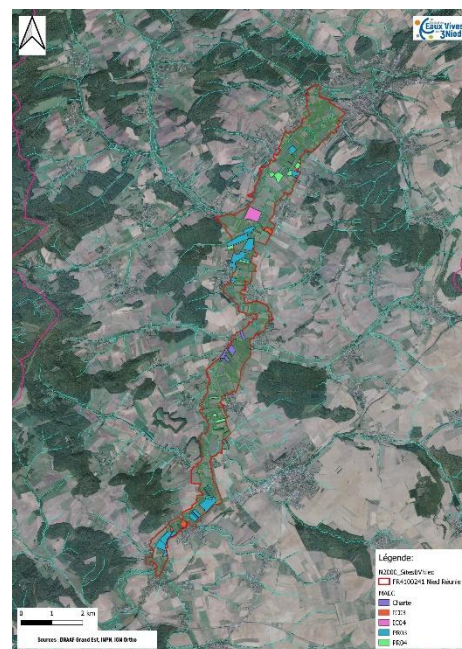
Bilan de l'engagement 2022 sur les sites Natura 2000 :

L'année 2022 correspond à une année de transition entre la programmation PAC 2015 – 2020 et la nouvelle programmation qui sera mise en place sur la période 2023 – 2027. Les contrats proposés aux agriculteurs sont donc passés exceptionnellement pour une période d'un an contre cinq ans habituellement.

	Nied Halophile	Nied Réunie
Nombre d'agriculteurs ayant souscrits	9 (adhésion 1 an)	4 (adhésion 1 an) 5 (adhésion 2020 pour 5 ans)
Nombre total d'agriculteurs concernés par le N2000	50	75
Surface engagée (Ha)	100	143
Coût €/an	9 000	12 600

Plusieurs types de mesures sont proposés aux agriculteurs selon les enjeux :

- Retard de fauche au 20 juin ou au 1^{er} juillet,
- Absence de fertilisation minérale et organique,
- Maintien de prairies fleuries (espèces indicatrices présentes).

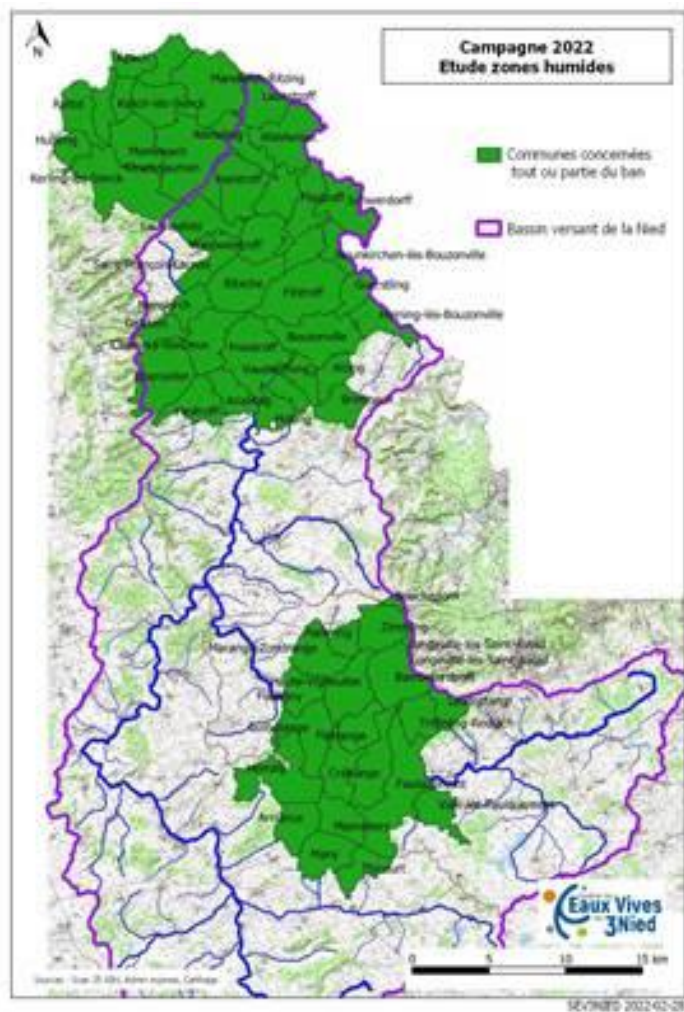


Accompagnement vers les nouvelles MAEC proposées en 2023 (PAC 2023 – 2027) :

De nouvelles MAEC seront proposées dès mai 2023 à l'engagement pour 5 ans aux agriculteurs en lien avec la nouvelle programmation de la Politique Agricole Commune. Aussi, afin d'informer les agriculteurs et afin de pouvoir échanger, plusieurs réunions d'informations ont eu lieu. Suite à ces réunions d'échanges, les nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques ont été proposées aux agriculteurs par courrier. Les personnes intéressées seront recontactées en début d'année 2023.

Investigations pour la connaissance des Inondations et des Zones Humides

Étude Zones Humides du Bassin versant des Nied



L'EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied a lancé en 2020 une étude ambitieuse des zones humides sur l'ensemble de son bassin versant et sur le territoire de l'EPAGE des Bassins Versants Nord Mosellan. Celle-ci concerne près de 250 communes mosellanes réparties sur près de 1700 km² soit plus du quart du département. Elle a reçu le soutien financier de l'agence de l'eau Rhin-Meuse à hauteur de 80 %.

L'enjeu principal est la connaissance des zones humides pour à la fois optimiser les actions de restauration des milieux aquatiques de l'EPAGE et améliorer la prise en compte de ces milieux en amont des projets des acteurs du territoire.

La phase de pré-localisation des zones humides potentielles s'est achevée début 2021, les résultats sont disponibles sur notre site : <https://www.eaux-vives-3nied.fr/etude-zones-humides>.

Quatre campagnes de terrain de confirmation, de délimitation, et de caractérisation des zones humides sont prévues suite de la phase de pré-localisation.

En 2022, la seconde campagne de terrain a couvert les secteurs du Bouzonvillois et de la Nied Allemande intermédiaire sur 61 communes.

Pour rappel, selon le code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon

permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». (Art. L.211-1 du code de l'environnement). Les critères réglementaires d'identification reposent sur des paramètres spécifiques de sol et/ou de végétation spontanée.

Du potentiel à l'effectif

L'objectif premier de cette étude est d'obtenir une meilleure connaissance des zones humides, afin de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement et de développement des territoires. Le second objectif est d'envisager des outils de préservation et de gestion de ces espaces. Elles remplissent des fonctions d'intérêt général majeures (réduction du risque inondation, soutien en eau des rivières, dépollution, puit de carbone, refuge de biodiversité...).

Une démarche partagée

Ce projet, compte tenu du besoin d'adaptation au changement climatique, a été construit avec les partenaires institutionnels (Préfecture de Moselle, Région Grand Est, Département de Moselle, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, Chambre de l'Agriculture) et les collectivités locales.

Levée et bancarisation des laisses de crues dans le cadre des actualisations des zones inondables

Les crues font partie intégrante du fonctionnement des rivières. Deux crues se sont produites en 2022 sur le bassin des Nied, en janvier et avril. Si elles n'étaient pas exceptionnelles (environ quinquennale et décennale), elles n'en demeurent pas moins des témoins concrets du fonctionnement des rivières, et constituent des données d'intérêt dans la connaissance et la compréhension du fonctionnement du bassin versant.



Dans ce sens, des laisses de crues (marques physiques des plus hautes eaux débordantes) ont été marquées sur le terrain pour ces deux crues et sont en cours de levés topographiques. Ce travail a été réalisé conjointement par l'EPAGE et les services de l'Etat (DREAL et DDT).

Il permettra notamment d'alimenter une base de données des crues et ainsi conserver la mémoire de ces phénomènes, mais aussi d'intégrer une modélisation des crues des Nied à des fins ultérieures d'actualisation de la connaissance des zones inondables sur le bassin versant des Nied, indispensable pour une meilleure prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire.

Reméandrage de la Nied du Bischwald



Restaurer les fonctionnalités de l'écosystème rivière



Juillet 2022, avant travaux

Les chiffres

- 850 ml de cours d'eau renaturé
- 200 ml de cours d'eau en plus
- 10 000 m³ de terrassement
- 1600 ml de merlon supprimé
- 1,4 ha de zone humide restaurée,
- 3 annexes hydrauliques créées, et 1 restaurée

Rappel des objectifs de renaturation

- Restaurer les fonctionnalités de l'hydrosystème,
- Ecrêter et ressuyer les crues,
- Diversifier les habitats aquatiques au sein du lit mineur et majeur,
- Favoriser l'implantation d'une forêt alluviale fonctionnelle



Septembre 2022, après travaux



Restauration du ruisseau du Bischwald au sein de la base militaire de Grostenquin-Bistroff

Reconquête du libre écoulement des eaux et re-végétalisation



Les chiffres

- 2,5 km de cours d'eau entretenu
- 2 semaines d'intervention,
- 200 pieux boutures de saules plantés.

Rappel des objectifs de restauration

- Maintien du libre écoulement des eaux du ruisseau exutoire de l'étang du bischwald,
- Conciliation des usages agricoles,
- Restauration d'un corridor écologique.





Diversification de la Nied Française à Rémilly

Reconquête du libre écoulement des eaux et revégétalisations

Les chiffres

- 500 ml de cours d'eau renaturé
- 2 semaines d'intervention,



Rappel des objectifs de restauration

- Diversification des écoulements en étiage,
- Restauration d'un corridor écologique





Diversification de l'Elme à Tragny

Reconquête du libre écoulement des eaux et re-végétalisation



Les chiffres

- 500 ml de cours d'eau renaturé
- 3 semaines d'intervention,
- 1 mare créée,
- 50 arbres plantés.

Rappel des objectifs de restauration

- Diversification des écoulements en étiage et à plein bord,
- Restauration d'un corridor écologique.





Diversification du lit mineur et du lit majeur de la Nid Réunie à Guirlange

Reconquête d'un champ d'expansion de crue, création d'espace de biodiversité



Les chiffres

- 1 500 m³ remblais évacués,
- 6 000 m² de lit majeur reconquis,
- 1 annexe hydraulique créée.

Rappel des objectifs de restauration

- Favoriser le stockage des eaux en crue
- Diversifier les habitats aquatiques en lit mineur et lit majeur





Restauration de la traversée de Loutremange

Amélioration paysagère d'une traversée urbaine pour une appropriation des milieux aquatiques par les habitants



Rappel des objectifs de renaturation

- Création d'un lit mineur adapté aux faibles débits d'été,
- Préservation de la capacité du lit en crue,
- Amélioration de la qualité paysagère du site.

Les chiffres

- Façonnage 1200 ml de berge,
- 20 jours de chantier.





en quelques chiffres depuis sa création en 2018

Linéaire de cours d'eau étudié
143,5 km

Linéaire de cours d'eau restauré
55 km

Linéaire de cours d'eau entretenu
40 Km

Plantation d'arbres et d'arbustes
7 730 unités

Ouvrage infranchissable effacé ou aménagé
8 unités

Surface de zones humides restaurée/protégée
29 000 m²

Surface de zone inondable restaurée
45 500 m²

Volume restitué à la zone inondable
37 450 m³

Création ou restauration de mares
13 unités

Surface de zones humides en gestion syndicale
0,7 ha

Montant des investissements en faveur des milieux aquatiques
2 619 530 €